



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements privés

Question écrite n° 59196

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations exprimées par le syndicat CFDT santé sociaux Moselle concernant les conditions de travail des salariés du secteur sanitaire et social privé. En effet, ce syndicat énumère les plaintes des salariés découlant notamment des budgets trop serrés, d'un manque de personnel qualifié (infirmiers, aides-soignants, éducateurs...) et d'un absentéisme non remplacé qui engendre une surcharge de travail et un sentiment d'usure chez certains professionnels. Par ailleurs, il indique que les salariés déplorent la multiplication des conflits avec les employeurs en raison d'un manque de concertation sur des questions telles que le glissement des tâches ou les restructurations internes. Il la remercie de bien vouloir lui faire part des mesures qu'elle compte mettre en œuvre pour apporter des améliorations à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59196

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1753